

 <p>utbm université de technologie Belfort-Montbéliard</p> <p><i>Humanités</i></p> <p>UTBM F 90010 Belfort Cedex tél. 03.84.58.31.75 fax. 03.84.58.31.78 e-mail <prénom.nom>@utbm.fr http://www.utbm.fr</p>	<p>GE 07</p> <p>Gestion financière et de l'investissement</p> <p>Premier partiel</p> <p>Durée : 1 heure 30 + 5 minutes de lecture de questions</p>
<p>Christian GIRARDOT</p>	<p>Mardi 14 mai 2013</p>

Étude de cas : la société BOURASSEAU INDUSTRIE

Le sujet comporte trois dossiers. Les trois dossiers sont indépendants.

Consignes :

- *Les documents de cours, les documents de TD, les ordinateurs portables, les tablettes et les téléphones mobiles ne sont pas autorisés.*
- *Les annexes ne servent qu'à traiter les questions spécifiées.*
- *Vous signerez chaque copie utilisée et la première page des annexes restituées.*
- *Vous veillerez à la présentation de la copie.*
- *Vous séparerez distinctement les différents dossiers.*
- *Vous n'utiliserez ni le stylo rouge, ni le crayon de papier.*

Rappel : *L'unité monétaire en vigueur en France est l'euro et sa déclinaison le centime d'euro.*

La société BOURASSEAU INDUSTRIE est une PMI organisée sous la forme d'une société par actions simplifiée (SAS) au capital social de 616 806 euros. La société BOURASSEAU INDUSTRIE a été créée le 19/10/1993. Le directeur général de la société BOURASSEAU INDUSTRIE est Monsieur Jacques Rivet. Le siège social de la société BOURASSEAU INDUSTRIE se situe aux Épesses (Vendée). L'exercice comptable de la société BOURASSEAU INDUSTRIE coïncide avec l'année civile. La société BOURASSEAU INDUSTRIE emploie 45 salariés au 31/12/2011. La société BOURASSEAU INDUSTRIE est spécialisée dans la sous-traitance en tôlerie fine de pièces en acier, inox et aluminium pour différentes industries (bâtiment, mécanique, automobile, aéronautique, mobilier urbain...).

Liste des annexes fournies avec le sujet :

- Annexe 1 : Extrait du plan de comptes utilisé par la société BOURASSEAU INDUSTRIE
- Annexe 2 : Durée et taux d'amortissement
- Annexe 3 : Plan d'amortissement en système linéaire de la presse plieuse robotisée AMADA Astro II 100 NT (à compléter et à restituer avec la copie)
- Annexe 4 : Plan d'amortissement en système dégressif de la presse plieuse robotisée AMADA Astro II 100 NT (à compléter et à restituer avec la copie)
- Annexe 5 : Plan d'amortissement de la presse plieuse robotisée AMADA Astro II 100 NT avec retraitement de l'avantage fiscal (à compléter et à restituer avec la copie)
- Annexe 6 : Tableau DGFIP n° 2054 au 31/12/2012 (à compléter et à restituer avec la copie)
- Annexe 7 : Plan d'amortissement en système linéaire de la machine de soudure par point ARO cédée (à compléter et à restituer avec la copie)
- Annexe 8 : Plan d'amortissement en système dégressif de la machine de soudure par point ARO cédée (à compléter et à restituer avec la copie)
- Annexe 9 : Plan d'amortissement de la machine de soudure par point ARO cédée avec retraitement de l'avantage fiscal (à compléter et à restituer avec la copie)
- Annexe 10 : Tableau DGFIP n° 2053 au 31/12/2013 (à compléter et à restituer avec la copie)
- Annexe 11 : Extrait du tableau des engagements de crédit-bail au 31/12/2012 (à compléter et à restituer avec la copie)
- Annexe 12 : Extrait du tableau de retraitement des redevances de crédit-bail au 31/12/2012 (à compléter et à restituer avec la copie)
- Annexe 13 : Extrait du livre-journal : les enregistrements du 1^{er} dossier (à compléter et à restituer avec la copie)
- Annexes 14 : Extrait du livre-journal : les enregistrements du 2^e dossier (à compléter et à restituer avec la copie)
- Annexe 15 : Extrait du livre-journal : l'enregistrement du 3^e dossier (à compléter et à restituer avec la copie)

PREMIER DOSSIER

La société BOURASSEAU INDUSTRIE a acquis le 06/09/2012 à l'état neuf une presse plieuse robotisée Astro II 100 NT Cell 9 axes simultanés auprès du distributeur français du fournisseur japonais AMADA. Le prix d'achat net H.T. de cette machine industrielle s'élève à 625 000 euros. Se sont ajoutés les frais de transport pour 35 000 euros H.T., les frais de formation des techniciens et opérateurs pour 12 000 euros H.T. et les outillages nécessaires (brides, matrices, poinçons, vés...) pour 44 000 euros H.T. Aucun des outillages n'a une valeur unitaire excédant 500 euros H.T.

Toutes ces dépenses relèvent du taux normal de TVA de 19,6 %. Aucun problème de déductibilité de la TVA ne se pose quant à l'acquisition d'un tel équipement industriel neuf. Cette machine a été acquise à crédit auprès du distributeur français du fournisseur japonais AMADA. Les outillages ont fait l'objet d'une facturation distincte.

Ce sont des prestataires spécialisés qui ont assuré le transport et la formation.

Cette machine a été mise en service le 24/09/2012 après formation des techniciens et des opérateurs, et la réalisation de divers jeux d'essai.

Lors de la mise en service, il a été décidé d'amortir économiquement cette machine industrielle selon le système linéaire sur une durée de cinq ans. Cependant, sur conseil de l'expert-comptable de la société BOURASSEAU INDUSTRIE, les dirigeants ont convenu de bénéficier de l'avantage fiscal relatif au système dégressif en vigueur à cette date.

Cette presse plieuse robotisée Astro II 100 NT Cell 9 axes simultanés est le seul équipement industriel acquis en 2012 par la société BOURASSEAU INDUSTRIE. Au 1^{er} janvier 2012, la valeur brute H.T. des équipements industriels possédés par la société BOURASSEAU INDUSTRIE s'élevait à 9 819 515 euros. Aucune cession n'est intervenue au cours de l'exercice 2012.

Travail à faire :

1. Déterminer la valeur d'acquisition amortissable de la presse plieuse robotisée Astro II 100 NT Cell telle qu'elle doit figurer dans le système d'information comptable de la société BOURASSEAU INDUSTRIE [0,5 point].
2. Enregistrer – selon la technique du livre-journal – dans le système d'information de la société BOURASSEAU INDUSTRIE, la facture n° 5893 relative au prix d'achat net H.T. de la presse plieuse robotisée Astro II 100 NT Cell envoyée par le distributeur français du fournisseur japonais AMADA. Cette facture est reçue le 08/09/2012 et enregistrée le jour même. L'enregistrement du règlement n'est pas demandé (annexe 13 à compléter et à restituer avec la copie) [1 point].
3. Présenter le plan d'amortissement de la presse plieuse robotisée Astro II 100 NT Cell selon le système linéaire (annexe 3 à compléter et à restituer avec la copie) [1 point].
4. Présenter le plan d'amortissement la presse plieuse robotisée Astro II 100 NT Cell selon le système dégressif (annexe 4 à compléter et à restituer avec la copie) [1,5 point].
5. Présenter le plan d'amortissement avec retraitement de l'avantage fiscal la presse plieuse robotisée Astro II 100 NT Cell (annexe 5 à compléter et à restituer avec la copie) [0,5 point].
6. Enregistrer – selon la technique du journal – la dotation aux amortissements de l'exercice clos au 31/12/2013 (annexe 13 à compléter et à restituer avec la copie) [2 points].
7. Compléter l'extrait du tableau DGFIP n° 2054 à la clôture de l'exercice au 31/12/2012. (annexe 6 à compléter et à restituer avec la copie) [1 point].

DEUXIÈME DOSSIER

La société BOURASSEAU INDUSTRIE a émis le 12/03/2013 la facture n° 6327 par laquelle elle cède à une autre entreprise industrielle une machine de soudure par point ARO Welding Technologies pour un montant H.T. de 28 000 euros. La cession d'un tel équipement relève de la TVA au taux normal de 19,6 %.

Cette machine industrielle avait été acquise neuve le 27/06/2008. Sa valeur d'acquisition amortissable H.T. s'élevait à 76 800 euros. Une telle machine industrielle relève du taux normal de TVA à 19,6 %. Aucun problème de déductibilité de la TVA ne s'est posé quant à l'acquisition d'un tel équipement industriel neuf.

Cette machine industrielle avait été mise en service le 18/07/2008 après formation des opérateurs et techniciens, et la réalisation de divers jeux d'essai.

Lors de la mise en service, il avait été décidé d'amortir cette machine industrielle sur une durée de huit ans selon le système linéaire et de profiter de l'avantage fiscal en vigueur à cette date.

Travail à faire :

1. Présenter le plan d'amortissement de la machine de soudure par point ARO selon le système linéaire jusqu'à l'exercice de cession (annexe 7 à compléter et à restituer avec la copie) [1,5 point].
2. Présenter le plan d'amortissement de la machine de soudure par point ARO selon le système dégressif jusqu'à l'exercice de cession (annexe 8 à compléter et à restituer avec la copie) [2 points].
3. Présenter le plan d'amortissement de la machine de soudure par point ARO avec retraitement de l'avantage fiscal jusqu'à l'exercice de cession (annexe 9 à compléter et à restituer avec la copie) [1 point].
4. Enregistrer – selon la technique du journal – la facture relative à la cession de la machine de soudure par point ARO (annexe 13 à compléter et à restituer avec la copie) [1 point].
5. Enregistrer à la clôture de l'exercice de cession – selon la technique du livre-journal – la dotation annuelle aux amortissements de la machine de soudure par point ARO cédée (annexe 14 à compléter et à restituer avec la copie) [2 points].
6. Compléter l'extrait du tableau DGFIP n° 2053 à la clôture de l'exercice au 31/12/2013. (annexe 10 à compléter et à restituer avec la copie) [1 point].

TROISIÈME DOSSIER

La société BOURASSEAU INDUSTRIE a recours au crédit-bail. Parmi les biens pris en crédit-bail, on relève un contrat portant sur une poinçonneuse électrique AMADA *Direct Drive* de 30 tonnes. Les caractéristiques de ce contrat de crédit-bail sont les suivantes :

- Valeur d'acquisition H.T. : 196 500 euros (TVA à 19,6 %).
- Valeur d'achat résiduelle H.T. à l'échéance du contrat : 15 000 euros
- Valeur du dépôt de garantie versé : 15 000 euros (exonérés de TVA).
- Le contrat a été signé le 25/05/2010 pour une durée de huit ans.
- La poinçonneuse électrique AMADA *Direct Drive* de 30 tonnes a été mise en service le 09/06/2010.
- Une redevance mensuelle H.T. de 2 460 euros est prélevée sur le compte courant bancaire de la société BOURASSEAU INDUSTRIE chaque 25 du mois.
- Le versement de la première redevance est intervenu le 25/05/2010.
- La dernière redevance sera prélevée le 25/04/2018.
- La poinçonneuse électrique AMADA *Direct Drive* de 30 tonnes aurait été amortie économiquement selon le système linéaire sur une durée de huit ans, si elle avait été acquise en pleine propriété par la société BOURASSEAU INDUSTRIE.
- Aucun problème de déductibilité de la TVA ne se pose quant à la prise en crédit-bail d'un tel équipement industriel neuf. Un tel équipement relève du taux normal de TVA à 19,6 %. Les redevances mensuelles relèvent aussi du taux normal de TVA à 19,6 %.
- Aucun incident de paiement n'est intervenu depuis la signature du contrat.

Travail à faire :

1. Enregistrer – selon la technique du journal – la redevance prélevée automatiquement sur le compte courant bancaire de la société BOURASSEAU INDUSTRIE le 25/04/2013. La société BOURASSEAU INDUSTRIE a reçu l'avis de prélèvement n° 384615 de sa banque (annexe 15 à compléter et à restituer avec la copie) [1 point].
2. Présenter l'extrait du tableau des engagements de crédit-bail au 31/12/2013 (annexe 11 à compléter et à restituer avec la copie). On admettra que poinçonneuse électrique AMADA *Direct Drive* de 30 tonnes est le seul bien d'équipement pris en crédit-bail [2 points].
3. Calculer la dotation équivalente aux amortissements au 31/12/2013 de la poinçonneuse électrique AMADA *Direct Drive* de 30 tonnes [0,5 point].
4. Présenter l'extrait du tableau de retraitement des redevances de crédit-bail au 31/12/2013 (annexe 12 à compléter et à restituer avec la copie). On admettra que la poinçonneuse électrique AMADA *Direct Drive* de 30 tonnes est le seul bien d'équipement pris en crédit-bail [0,5 point].

ANNEXE 1

Extrait du plan de comptes utilisé par la société BOURASSEAU INDUSTRIE

Numéros des comptes	Intitulés des comptes
1061	Réserve légale
10688	Autres réserves
110	Report à nouveau (bénéfice)
119	Report à nouveau (perte)
120	Résultat de l'exercice (bénéfice)
129	Résultat de l'exercice (perte)
...	...
145	Amortissements dérogatoires
...	...
205	Concessions, brevets et droits similaires
215	Installations techniques, matériel et outillage industriels
2183	Matériel de bureau et matériel informatique
...	...
261	Autres titres de participation
271	Titres immobilisés – droit de propriété
272	Titres immobilisés – droit de créance
275	Dépôts et cautionnements versés
...	...
2805	Amortissements des concessions, brevets et droits similaires
2815	Amortissements des installations techniques, matériel et outillage industriels
28183	Amortissements du matériel de bureau et matériel informatique
...	...
401	Fournisseurs
404	Fournisseurs d'immobilisations
...	...
44566	État – TVA déductible sur autres biens et services
44562	État – TVA déductible sur immobilisations
44571	État – TVA collectée
462	Créances sur cessions d'immobilisations
512	Banque
...	...
612	Redevances de crédit-bail
613	Locations
6752	Valeur comptable nette des immobilisations corporelles cédées
68112	Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles
68725	Dotations aux amortissements dérogatoires
...	...
7752	Produits des cessions d'immobilisations corporelles
78725	Reprises sur amortissements dérogatoires

ANNEXE 2
Durée et taux d'amortissement

Durée d'utilisation (en années)	Taux linéaire	Biens acquis ou fabriqués entre le 1 ^{er} janvier 2001 et le 3 décembre 2008 et depuis le 1 ^{er} janvier 2010		Biens acquis ou fabriqués entre le 4 décembre 2008 et le 31 décembre 2009	
		Coefficient	Taux dégressif	Coefficient	Taux dégressif
1	100,00				
2	50,00				
3	33 ^{1/3}	1,25	41,67	1,75	58,33
4	25,00	1,25	31,25	1,75	43,75
5	20,00	1,75	35,00	2,25	45,00
6	16 ^{2/3}	1,75	29,17	2,25	37,51
6 ^{2/3}	15,00	2,25	33,75	2,75	41,25
8	12,50	2,25	28,13	2,75	34,38
10	10,00	2,25	22,50	2,75	27,50
12	8 ^{1/3}	2,25	18,75	2,75	22,91
15	6 ^{2/3}	2,25	15,00	2,75	18,34
20	5,00	2,25	11,25	2,75	13,75

ANNEXE 3 (à compléter et à restituer avec la copie)
Plan d'amortissement de la presse plieuse robotisée Astro II 100 NT Cell 9 axes
simultanés selon le système linéaire

Désignation du bien : Presse plieuse robotisée Astro II 100 NT Cell
 Date d'acquisition : 06/09/2012
 Date de mise en service : 24/09/2012
 Valeur d'acquisition amortissable H.T. :
 Durée d'amortissement prévue :
 Taux d'amortissement linéaire :
 Date de clôture du premier exercice comptable :
 Prorata du premier exercice :

Exercices	Valeur amortissable	Dotation de l'exercice	Amortissements cumulés	Valeur nette comptable fin d'exercice

ANNEXE 4 (à compléter et à restituer avec la copie)

Plan d'amortissement de la presse plieuse robotisée Astro II 100 NT 9 axes simultanés selon le système dégressif

Désignation du bien : Presse plieuse robotisée Astro II 100 NT Cell
 Date d'acquisition : 06/09/2012
 Date de mise en service : 24/09/2012
 Valeur d'acquisition amortissable H.T. :
 Durée d'amortissement prévue :
 Taux d'amortissement linéaire :
 Coefficient dégressif :
 Taux d'amortissement dégressif :
 Taux d'amortissement linéaire égal ou immédiatement supérieur :
 Date de clôture du premier exercice comptable :
 Prorata du premier exercice :

Exercices	Valeur nette comptable début d'exercice	Dotation de l'exercice	Amortissements cumulés	Valeur nette comptable fin d'exercice

ANNEXE 5 (à compléter et à restituer avec la copie)

**Plan d'amortissement de la presse plieuse robotisée Astro II 100 NT 9 axes simultanés avec
retraitement de l'avantage fiscal**

Désignation du bien : Presse plieuse robotisée Astro II 100 NT Cell
Date d'acquisition : 06/09/2012
Date de mise en service : 24/09/2012
Valeur d'acquisition amortissable H.T. :

Exercices	Amortissements fiscaux	Amortissements économiques	Amortissements dérogatoires	
			Dotations	Reprises

ANNEXE 6 (à compléter et à restituer avec la copie)
Tableau DGFIP n° 2054 au 31/12/2012



N° 10169 * 17
 Formulaire obligatoire (article
 53 A du Code général des
 impôts)

⑤

IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054 2013

@internet-DGFIP

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION (Ne pas reporter le montant des centimes)

Désignation de l'entreprise _____										Néant <input type="checkbox"/>
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
						1		Conservées à une réévaluation pratique au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD		KE		KF	
CORP.	Terrains				KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Droit Compensés	I9	KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Droit Compensés	M1	KM		KN		KO	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions		Droit Compensés	M2	KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Droit Compensés	M3	KS		KT		KU	
	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX	
	Matériel de transport *				KY		KZ		LA	
	Matériel de bureau et mobilier informatique				LB		LC		LD	
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes				LK		LL		LM	
	TOTAL III				LV		LO		LP	
	FIN.	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T
Autres participations				8U		8V		8W		
Autres titres immobilisés				IP		IR		IS		
Prêts et autres immobilisations financières				IT		IU		IV		
TOTAL IV				LQ		LR		LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG		ØH		ØJ	
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence
						par virement de poste à poste		1		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				IN		ØØ		ØØ	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				IO		ØV		ØV	
CORP.	Terrains				IP		LX		LY	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF
	Inst. gales, agenc. et am. des constructions			IS		MG		MH		MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK		ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. aménagements divers		IU		MM		MN		MO
		Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR
	Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS		MT		MU
	Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX
	Immobilisations corporelles en cours				MY		NZ		NA	
	Avances et acomptes				NC		ND		NE	
	TOTAL III				ØY		ØZ		ØZ	
	FIN.	Participations évaluées par mise en équivalence				ØZ		ØU		M7
Autres participations				ØØ		ØX		ØY		
Autres titres immobilisés				ØI		ØB		ØC		
Prêts et autres immobilisations financières				ØJ		ØE		ØF		
TOTAL IV				ØK		ØN		ØK		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØL		ØL		ØM	

N° 2054 - IMPRIMERIE NATIONALE Révisé 2013 - 126 500

ANNEXE 7 (à compléter et à restituer avec la copie)
Plan d'amortissement de la machine de soudure par point ARO Welding cédée selon le système linéaire

Désignation du bien : Machine de soudure par point ARO Welding
 Date d'acquisition du bien : 27/06/2008
 Date de mise en service du bien : 18/07/2008
 Valeur d'acquisition amortissable H.T. : 76 800,00
 Durée d'amortissement prévue :
 Taux d'amortissement linéaire :
 Date de clôture du premier exercice comptable :
 Prorata du premier exercice :
 Date d'ouverture de l'exercice de cession :
 Date de cession :
 Prorata de l'exercice de cession :

Exercices	Valeur amortissable	Dotation de l'exercice	Amortissements cumulés	Valeur nette comptable fin d'exercice

ANNEXE 8 (à compléter et à restituer avec la copie)

Plan d'amortissement machine de soudure par point ARO Welding cédée selon le système dégressif

Désignation du bien : Machine de soudure par point ARO Welding
 Date d'acquisition : 27/06/2008
 Date de mise en service : 18/07/2008
 Valeur d'acquisition amortissable H.T. : 76 800,00
 Durée d'amortissement prévue :
 Taux d'amortissement linéaire :
 Coefficient dégressif :
 Taux d'amortissement dégressif :
 Taux d'amortissement linéaire égal ou immédiatement supérieur :
 Date de clôture du premier exercice comptable :
 Prorata du premier exercice :
 Date d'ouverture de l'exercice de cession :
 Date de cession :
 Prorata de l'exercice de cession :

Exercices	Valeur nette comptable début d'exercice	Dotation de l'exercice	Amortissements cumulés	Valeur nette comptable fin d'exercice

ANNEXE 9 (à compléter et à restituer avec la copie)

**Plan d'amortissement de la machine de soudure par point ARO Welding cédée avec
retraitement de l'avantage fiscal**

Désignation du bien : Machine de soudure par point ARO Welding
 Date d'acquisition : 27/06/2008
 Date de mise en service : 18/07/2008
 Valeur d'acquisition amortissable H.T. : 76 800,00
 Date de cession :
 Valeur de cession H.T. :

Exercices	Amortissements fiscaux	Amortissements économiques	Amortissements dérogatoires	
			Dotations	Reprises
Totaux				

ANNEXE 10 (à compléter et à restituer avec la copie)
Tableau DGFIP n° 2053 au 31/12/2013



N° 10947 * 15

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2013

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise _____		Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	
		HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
(9)	Dont transferts de charges	A1	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

RENVOIS
 Février 2013 - 126 098
 N° 2053 - IMPRIMERIE NATIONALE

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

ANNEXE 11 (à compléter et à restituer avec la copie)
Extrait du tableau des engagements de crédit-bail au 31/12/2013

Postes du bilan	Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel H.T.
	De l'exercice	Cumulées	Jusqu'à un an	De plus d'un an jusqu'à cinq ans au plus	À plus de cinq ans	Total à payer	
Installations techniques, matériels et outillages industriels							

ANNEXE 12 (à compléter et à restituer avec la copie)
Extrait du tableau de retraitement des redevances de crédit-bail au 31/12/2013

Postes du bilan	Redevances versées H.T.	Dotations équivalentes aux amortissements	Intérêts équivalents versés
Installations techniques, matériels et outillages industriels			

ANNEXE 13 (à compléter et à restituer avec la copie)
Extrait du livre-journal : les enregistrements chronologiques du 1^{er} dossier

ANNEXE 14 (à compléter et à restituer avec la copie)
Extrait du livre-journal : les enregistrements chronologiques du 2^e dossier

ANNEXE 15 (à compléter et à restituer avec la copie)
Extrait du livre-journal : l'enregistrement du 3^e dossier

--	--	--